

REPUBLIQUE FRANCAISE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du SAMEDI 25 AVRIL 2015
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil quinze, le Samedi 25 Avril, les membres composant le conseil municipal de la commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 10H00, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

Etaient présents : C.BOUSSU-M.DALAIS-O.GUBERT-V.PURAYMOND-M.BOYER-MF JURBERT-A.DE PEREIRA-

Absents excusés : MF CHEVALLIER-F.JAUFFRET-J.DILLARD-A.MOURET-

M. F.JAUFFRET donne pouvoir pour le représenter émettre tout vote et signer tout document à MME C.BOUSSU

Me le Maire demande l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour une délibération relative à une demande de subvention concernant le projet de dévégétalisation des Tours de Merle

Acceptée à l'unanimité

Mise en sécurité réfection de la passerelle sise à Merle : Délibération acceptée à l'unanimité

A l'unanimité des membres présents, MAXIME BOYER est désigné Secrétaire de séance par le conseil municipal

VENTE TERRAIN DE CAMPING MOULIN DE LACOMBE

Me le maire propose à l'assemblée de vendre le terrain d'agrément dépendant anciennement d'un camping sis moulin de Lacombe

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte et décide à l'unanimité :

-de vendre les parcelles suivantes section A N°50 51 52 53

Contenance 93a31ca à M.MATTHIJS ROELOF KOENEN et à ME LISETTE MARJOLIJN MEIJRINK pour un prix de 4199€

de confier la réalisation de cette vente à Maître RIVIERE NOTAIRE à ST PRIVAT

Les frais de l'acte de vente seront payés à concurrence de moitié entre le vendeur et l'acquéreur

De donner tous les pouvoirs à Me le maire en vue de signer l'acte

REGULARISATION FACTURE EAU 2014 KEVIN SIRIEIX

Des travaux de création d'allée et d'assainissement ont été réalisés à l'ancien presbytère en 2014

Par conséquent 40 m³ d'eau (32.97€) sont à déduire de la facture d'eau déjà transmise à la trésorerie de l'abonné M.SIRIEIX KEVIN locataire de ce logement communal

Cette annulation partielle est imputée à l'art.673 du budget serv.des eaux2015

ICA

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'adhérer à l' ICA du canton de St Privat en attribuant à l'association une subvention de 4€x 94 HABITANTS inscrite à l'article 6574 de la section de fonctionnement du BP2015 de la commune

REMISE EN ETAT BUSTE DU POILU MONUMENT AUX MORTS COMMUNAL

Suite à la demande de MME DILLARD, les 3 devis concernant la restauration du monument aux morts ont été examinés

A l'unanimité des membres présents le choix s'est porté sur l'entreprise DALAIS et les demandes de subventions auprès de la région (10%) et du ministère de la défense (20%) vont être instruites pour permettre la restauration du buste du poilu en 2015

BUDGET DE LA COMMUNE-APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014

Conforme en tout point avec le CA de la commune.

il a bien intégré le BP ainsi que les décisions modificatives prises en 2014

Toutes les écritures ont été reprises

Il s'agit d'approuver le compte de gestion 2014 remis par le trésorier

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le compte de gestion 2014 établi par le comptable

BUDGET DE LA COMMUNE-APPROBATION DU CA2014

ME LE MAIRE laisse la présidence de l'assemblée à ODETTE GUBERT pour faire voter son CA et ne prend pas part au vote

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le CA2014 du budget de la commune et ses annexes arrêté conformément aux résultats ci-après :

Section de fonctionnement

Dépenses 399 993.43

Recettes 487 395.18

Résultat de la section +87401.75

Section d'investissement

Dépenses 94 629.61

Recettes 74 885.25

Résultat de la section – 19 744.36

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2015

Me le maire fait part à l'assemblée de la nécessité avant le vote du budget de déterminer les taux des taxes directes locales

La TH s'élève à 12.39

TF bâti 14.73

TF non bâti 40.02

CFE 34.72

Me le maire propose en dépit de la baisse des dotations de l'état de reconduire la stabilité des taux

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de maintenir ces taux pour 2015

BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE 2015

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le BP de la commune pour 2015 par chapitre arrêté en équilibre pour chaque section comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses **518 794.39**

Chapitre 011 charges à caractère général	167 346.39
012 charges de personnel	170 740.00
014 atténuations de produits	6 500.00
65 autres charges de gestion courante	66 657.00
66 charges financières	5 440.00
67 charges exceptionnelles	120.00
042 opération d'ordre	25 503.00
023 virt sect investis	61 488.00
022 dépenses imprévues FONCT	15 000.00

Recettes **518 794.39**

Chapitre 77 produits exceptionnels	690.00
70 produits des services	104 828.00
73 impôts et taxes	287 473.00
74 dotations subventions	32 577.00
75 autres produits de gestion courante	10 630.00
002 résultat de fonctionnement reporté excédent	82 596.39

Section d'investissement

Dépenses 389 088.36

Chapitre 20 immobilisations incorporelles	6284.00
21 immobilisations corporelles	5500.00
16 rbt emprunts	45 340.00
001 solde d'exécution inv reporté	19 744.36
020depenses imprévues inv	53 130.00
23 immobilisations en cours	259 090.00

Recettes 389 088.36

Chapitre 13 subventions d'investissement	85 492.00
16 emprunts	200 000.00
21 immobilisations corporelles	4000.00
10 dotations fonds divers réserves	12 605.36
021 virt section de fonct	61 488.00
040 opération d'ordre	25 503.00

Décide d'attribuer une enveloppe de subventions de fonctionnement aux associations cpte 6574 conformément au tableau intégré au BP

BUDGET ANNEXE eau APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le cpte de gestion 2014 du budget annexe eau établi par le comptable

Budget annexe eau approbation du CA2014

Après en avoir délibéré et me le maire ne prenant pas part au vote le conseil municipal approuve le CA2014 du budget annexe eau de la commune arrêté conformément aux résultats ci-après

Section d'exploitation

Dépenses 30156.75

Recettes 37452.84

Résultat de la section +7296.09

Section d'investissement

Dépenses 17993.14

Recettes 36467.09

Résultat de la section +18473.95

Budget EAU2015

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le BP EAU2015 par chapitre arrêté en équilibre pour chaque section comme suit

Section d'exploitation

Dépenses 36 575.09

Chapitre 011 charges à caractère général	15 800.09
012 charg.pers.	1 200.00
014 atténuations de produits	3 000.00
67charges exceptionnelles	33.00
042 opérations d'ordre entre section	16 542.00

Recettes 36 575.09

Chapitre77 produits exceptionnels	540.00
042 opérations d'ordre	5235.00
70 ventes	7800.00
74 subvention d'exploitation	15 704.00
002 excédents reporté2014	7296.09

Section d'investissement

Dépenses 35 735.95

Chapitre 23 immobilisations en cours	30 500.95
040 opération d'ordre	5 235.00

Recettes 35 735.95

10 dotations	720.00
040 opérations d'ordre	16 542.00
001 solde d'exécution d'inv	18 473.95

QUESTIONS DIVERSES

***Me le maire informe les élus de la signature des conventions de partenariat sur les actions touristiques en vallée de la Dordogne le 17/04/2015

1 office de tourisme pour 148 communes

***Information donnée sur le projet de fusion d'intercommunalités (2X3 OU 1X6)

Une réunion est programmée le 21.5.2015 pour le rendu de l'audit

Me le maire demande le ressenti des élus présents

A l'unanimité le choix se porte su 2x3

Me JURBERT a représenté Me le maire à la réunion de Bassignac le HT

***Lecture du courrier d'ISABELLE BERNAY-SIMPSON

Me le maire effectuera une réponse à cette administrée

***Me le maire donne lecture d'une carte postale de l'école de ST JULIEN AUX BOIS suite à son séjour à CHAMONIX

***Me le maire sollicite M.DALAIS pour le changement d'un compteur d'eau chez Me EVA ALRIVIE.M.DALAIS se rendra prochainement chez cette abonnée

***Réunion des adjoints jeudi 30 AVRIL à 18h30

Fin de la séance 13h00

CORINNE BOUSSU

DALAIS MICHEL

GUBERT ODETTE

PURAYMOND VERONIQUE

BOYER MAXIME

CHEVALLIER M-France
EXCUSEE

JURBERT M-France

JAUFFRET FRANCOIS
pouvoir C.BOUSSU

DILLARD JANY
ABSENTE

MOURET AURELIE
EXCUSEE

DE PEREIRA-ARNSTEIN AMEDEO